



**PLAN DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR
DE LA NUTRITION DANS LE CADRE DU PROJET SUN DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE DU MALI**

**MOBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LE RENFORCEMENT DE LA
NUTRITION AU MALI**

Mars 2014

Sommaire

I. CONTEXTE	3
II. VISION ET OBJECTIFS DU PLAN	3
III. METHODOLOGIE	4
IV. LES AXES STRATEGIQUES	4
4.1. Renforcer les connaissances du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, des élus communaux et de la population sur la nutrition et leur rôle et responsabilité.....	4
4.2. Renforcer la Prise en compte de la nutrition dans les politiques et programmes.....	4
4.3. Augmenter les parts du budget national alloué à la nutrition, Agriculture, Santé, Éducation	5
4.4. Renforcer l'accessibilité des populations aux services de qualité.....	5

I. CONTEXTE

Le Mali, depuis trois décennies s'est engagé dans la lutte contre la malnutrition. Cet engagement est matérialisé par un certain nombre d'actions entreprises (élaboration des documents stratégiques, de protocoles ; mise en place d'institutions entre autres) avec des résultats plus ou moins mitigés.

En 2011, le Mali a intégré le Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN). Le SUN est un mouvement unique fondé sur le principe que toutes les personnes ont droit à une alimentation saine et à une bonne nutrition. Il réunit des responsables des gouvernements, de la société civile, des Nations-Unies, des donateurs, du secteur privé ainsi que des chercheurs qui œuvrent tous à l'amélioration de la nutrition. Les pays instituent des politiques adéquates, en collaboration avec des partenaires pour mettre en œuvre des programmes ayant des objectifs nutritionnels communs, et mobiliser des ressources pour le renforcement effectif de la nutrition, en mettant l'accent principalement sur la responsabilisation des femmes. Avec une compréhension commune du fait que de nombreux facteurs influent sur la nutrition, que chacun de nous a une contribution unique à apporter.

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs du SUN au Mali, une proposition de l'œuvre Malienne d'Aide à l'Enfance du Sahel (OMAES), Point Focal SUN de la Société Civile en collaboration avec Helen Keller Internationale (HKI) parrainée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) visant à renforcer les capacités, la coordination et l'efficacité de la société civile malienne à plaider la multisectorialité de la nutrition à été soumis et accepté par le Secrétariat du Mouvement SUN. Lancé le 21 février 2014, le projet SUN de la Société Civile a réalisé un répertoire analytique des engagements du gouvernement en faveur de la nutrition. Il ressort de cet exercice que le Mali a signé et ratifié presque toutes les conventions et déclarations concourant à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations, adopté au niveau national les politiques dans les différents secteurs et inscrit la lutte contre la malnutrition dans sa politique de développement. Cependant la mise en oeuvre complète de ces politiques et stratégies exige des investissements, de ressources financières et humaines adéquates.

Le réseau de la Société Civile par le présent **Plan de suivi des engagements** du gouvernement vise à améliorer la prise en compte de la question de nutrition dans les politiques, programmes des secteurs sensibles à la nutrition et améliorer l'environnement structurel pour son plaidoyer.

II. VISION ET OBJECTIFS DU PLAN

La vision du plan de suivi des engagements du gouvernement est l'éradication de la faim et de la malnutrition sous toutes les formes afin que, chaque personne puisse réaliser entièrement son potentiel et jouir de son droit à une alimentation nutritive et adéquate.

Les objectifs, ci-après ciblés en 2014:

- Renforcer les connaissances en nutrition et situer les niveaux de responsabilité/contribution des différents acteurs dans la lutte contre la malnutrition (Gouvernement, Assemblée nationale, des élus communaux et de la population) sur la nutrition et leur rôle et responsabilité/contribution.
- Renforcer la Prise en compte de la nutrition dans les documents de politiques et programmes :
 - a. Programme d'actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018;
 - b. Programmes communaux de développement économique, social et culturel;
 - c. Secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de l'eau et assainissement.
- Augmenter les parts du budget national alloué à la nutrition et aux secteurs ayant un impact sur la situation nutritionnelle (Agriculture, Santé, Éducation);
- Renforcer l'accessibilité des populations aux services de qualité ;

III. METHODOLOGIE

L'atelier sur l'inventaire des engagements du gouvernement, des intervenants et des outils de plaidoyer en matière de nutrition, tenu le 25 juin 2013 a permis d'établir un listing des engagements du gouvernement en faveur de la nutrition. Ce travail a été approfondi et présenté à l'atelier de lancement du projet le 21 février 2014. Partant des insuffisances relevées dans les différents documents de politique et programme, un plan de suivi est élaboré pour permettre à la société civile de mieux jouer son rôle de veille dans le cadre de la lutte contre la malnutrition.

IV. LES AXES STRATEGIQUES

Pour mieux suivre les engagements et faire avancer l'agenda de la nutrition au Mali, quatre axes ont été dégagés : certains en lien directe avec les interventions directes dans le domaine de la nutrition et d'autres en lien avec le développement sensible à la nutrition qui adressent les cases sous-jacentes de la malnutrition.

4.1. Renforcer les connaissances du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, des élus communaux et de la population sur la nutrition et leur rôle et responsabilité/contribution dans la lutte contre la malnutrition.

La faible connaissance des acteurs des différents secteurs sur la nutrition et surtout sur les responsabilités qu'ils devraient porter, limite les actions, retarde les prises de décisions et même la mobilisation des ressources tant humaines que financières.

Les actions principales sont les suivantes:

1. Organiser une séance d'information/sensibilisation sur la nutrition avec
 - a. Le Gouvernement ;
 - b. L'Assemblée nationale ;
 - c. Haut Conseil des Collectivités Territoriales.
2. Organiser une conférence débat avec les hommes de média : presse écrite, radio et télévision
3. Activités de sensibilisation du grands public à l'occasion des semaine d'intensification des activités de nutrition et de la semaine mondiale pour l'allaitement maternel.

4.2. Renforcer la Prise en compte de la nutrition dans les politiques et programmes

Le Mali a pris en compte la nutrition dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté CSCR 2012-2017, qui est le cadre unique de référence des Politiques et stratégies de développement au Mali. Cette introduction constitue une avancée notable pour la lutte contre la malnutrition dont le lien avec la croissance économique a été bien établi. Le travail de la société civile continue pour que la question de nutrition soit intégrée dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2013-2014, les Programmes communaux de Développement Économique, Social et Culturel (PDSEC), ainsi que dans les politiques des secteurs de l'agriculture, éducation, Eau-hygiène-assainissement.

Les actions principales sont les suivantes:

1. Préparer un argumentaire ;
2. Organiser une rencontre d'échange avec le Gouvernement ;
3. Organiser une rencontre d'échange avec l'assemblée nationale ;
4. Organiser une rencontre d'échange avec le Haut conseil des collectivités ;
5. Organiser une rencontre avec les responsables des secteurs de l'éducation, l'agriculture et l'eau-hygiène –assainissement ;
6. Intégrer le comité national de l'Année Internationale de l'Agriculture familiale (AIAF) ;
7. Travailler avec le comité de pilotage de l'Alliance Globale pour la résilience au sahel et en Afrique de l'ouest (AGIR).

4.3. Augmenter les parts du budget national alloué à la nutrition, Agriculture, Santé, Éducation

Plusieurs déclarations fixent les parts que chaque Gouvernement signataire devrait allouer à des secteurs particuliers pour permettre l'atteinte des objectifs fixés dans ces engagements. Il s'agit principalement de :

- Déclaration de Maputo (24 janvier 2004) qui est un appui politique vigoureux au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (**PDDAA**) et à son Plan d'action évolutif. Les Chefs d'État et de gouvernement ont convenus d'adopter des politiques saines de développement agricole et rural et se sont engagés à allouer chaque année au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux à leur mise en oeuvre, dans un délai de cinq ans. Le Mali était arrivé à allouer jusqu'à 13% du budget national à l'agriculture, mais à cause de la crise politico-militaire que le pays a traversé, le budget alloué à l'agriculture en 2013 était seulement de 7,2%.
- **Engagements d'Abuja 2000 et 2001** qui incitent les gouvernements à travailler collectivement et individuellement pour faire reculer le paludisme, le VIH/Sida, la tuberculose et attribuer 15% du budget national à la santé. La part du budget national allouée à la santé en 2013 était de 7,4%.
- Maintenir les 24 % du Budget alloué à l'éducation par rapport à l'objectif de 20 % du sommet social de Copenhague

Les actions principales sont les suivantes:

1. Organiser des séances de travail avec les commissions en charge de la répartition du budget
2. Organiser des séances de travail avec les partenaires financiers pour la mobilisation des ressources.

4.4. Renforcer l'accessibilité des populations aux services de qualité

La prise en charge des problèmes nutritionnels souffre de difficultés d'accès des populations aux services. Ces difficultés sont d'ordre :

- **Géographiques:** Malgré l'amélioration de l'accessibilité géographique des structures du premier échelon, (en 2010 le pays comptait 1086 CSCOM dont 59% dans un rayon de 5 Km et 90% dans un rayon de 15 Km) ; les structures de référence, les Centres de santé de référence (CSRéf) où sont situées les unités de prise en charge des cas sévères de malnutrition avec complication restent très distants des populations sachant que certains villages peuvent être situés au-delà de 200 km. La malnutrition n'est pas encore prise en compte dans le système de référence évacuation mis en place dans le système sanitaire ;
- **Financières:** malgré la gratuité de la prise en charge de certaines pathologies dont la malnutrition, le paiement des frais de la consultation se fait avant le dépistage. Les ruptures fréquentes en médicaments entraînent la prescription et l'achat des médicaments par les parents.

La qualité des services offerts au niveau des structures de santé n'est pas à la hauteur des attentes essentiellement due à une :

- insuffisance de personnel (max 3/CSCOM en milieu rural) surtout qualifié en nutrition,
- répartition inadéquate entre les zones urbaines/rurales/difficiles/nord.
- Formation souvent inadaptée au poste
- Verticalisation des programmes avec des difficultés d'organisation des services, d'intégration des activités au niveau des structures de santé surtout du 1er niveau (CSCOM et CSRéf)

Les actions principales sont les suivantes:

1. Aborder le sujet au cours des rencontres avec le gouvernement et les élus
2. Organiser une table ronde avec les donateurs pour une plus grande mobilisation de fonds pour la nutrition, la santé et l'agriculture ;
3. Travailler avec le groupe de révision du PRODESS pour
 - a. l'exemption complète des frais de soins y compris les frais de consultation

- b. Prise en compte de la malnutrition dans le système de référence évacuation ;
 - c. Intégration des programmes pour plus d'efficacité au niveau des structures de soins
- 4. Travailler avec l'éducation et la santé pour introduire les modules de nutrition dans les curricula de formation des écoles, des enseignants et surtout des agents de santé à tous les niveaux (améliorer la formation et le suivi en cours d'emploi) ;
- 5. Avec les services techniques de la santé, développer la prise en charge au niveau communautaire (village) des cas de malnutrition dans le protocole national.

1. Renforcer les connaissances du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, des élus communaux, des secteurs (agriculture, Éducation, Eau, Environnement) et de la population sur la nutrition et leur rôle et responsabilité.

ACTIVITES	Cibles	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14	janv-15	févr-15	mars-15
Organiser une séance d'information/sensibilisation sur la nutrition avec le Gouvernement	Gouvernement												
Organiser une séance d'information/sensibilisation sur la nutrition avec l'Assemblée nationale	Assemblée nationale												
Organiser une séance d'information/sensibilisation sur la nutrition avec le Haut Conseil des Collectivités Territoriales	Haut Conseil des Collectivités												
Organiser une conférence débat avec les média : presse écrite, radio et télévision	Journalistes												
Activités de sensibilisation du grand public à l'occasion des semaines d'intensification des activités de nutrition et de la semaine mondiale pour l'allaitement maternel	Population/groupements/organisations communautaires/religieuses.												

2. Renforcer la Prise en compte de la nutrition dans les politiques et programmes

ACTIVITES	Cibles	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14	janv-15	févr-15	mars-15
Préparer un argumentaire													
Organiser une rencontre d'échange avec le Gouvernement	Gouvernement												
Organiser une rencontre d'échange avec l'assemblée nationale	Assemblée Nationale												
Organiser une rencontre d'échange avec le Haut conseil des collectivités	Haut Conseil des collectivités												
Organiser une rencontre avec les responsables des secteurs de l'éducation, l'agriculture et l'eau-hygiène –assainissement ;	Ministères Agriculture, Éducation, Eau, Environnement												
Intégrer le comité national de l'Année Internationale de l'Agriculture familiale (AIAF)	OMAES, HKI, ASDAP												
Travailler avec le comité de pilotage de l'Alliance Globale pour la résilience au sahel et en Afrique de l'ouest (AGIR).	Acteurs de l'Agriculture												

3. Augmenter les parts du budget national alloué à la nutrition, Agriculture, Santé, Éducation

ACTIVITES	Cibles	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14	janv-15	févr-15	mars-15
Organiser des séances de travail avec les commissions en charge de la répartition du budget	Ministère de l'Économie												
Organiser des séances de travail avec les partenaires financiers pour la mobilisation des ressources.	Donateurs												

4. Renforcer l'accessibilité des populations aux services de qualité

ACTIVITES	Cibles	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14	janv-15	févr-15	mars-15
Aborder le sujet au cours des rencontres avec le gouvernement et les élus	Gouvernement et Élus												
Organiser une table ronde avec les donateurs pour une plus grande mobilisation de fonds pour la nutrition, la santé et l'agriculture	Donateurs												
Travailler avec le groupe de révision du PRODESS pour a. l'exemption complète des frais de soins y compris les frais de consultation; Prise en compte de la malnutrition dans le système de référence évacuation; Intégration des programmes pour plus d'efficacité au niveau des structures de soins	Ministères Santé, Développement social												
Travailler avec l'éducation et la santé pour introduire les modules de nutrition dans les curricula de formation des écoles, des enseignants et surtout des agents de santé à tous les niveaux (améliorer la formation et le suivi en cours d'emploi)	Ministères de la Santé et de l'Éducation												
Avec les services techniques, développer la prise en charge au niveau communautaire (village) des cas de malnutrition dans le protocole national	Ministère de la santé DN/DNS												